



AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 3 juillet 2017

### Déjà 500 produits et services marqués *Esprit parc national* !

La marque *Esprit parc national*, lancée il y a seulement 2 ans, compte aujourd'hui une gamme de 500 produits et services portés par près de 300 professionnels, à travers les 10 parcs nationaux français.

Ces chiffres révèlent l'intérêt croissant suscité par la marque sur les territoires des parcs nationaux, tant de la part des acteurs économiques que des clientèles. Et pour cause, les parcs nationaux ont créé la marque *Esprit parc national* pour fédérer les acteurs locaux, valoriser des produits et des services issus de leurs territoires, en s'inspirant des valeurs qu'ils portent depuis plus de 50 ans : l'engagement pour la préservation de la biodiversité et des patrimoines, le partage et l'authenticité des savoir-faire. De cette manière, chacun des produits et des services *Esprit parc national* respecte des critères, inscrits au sein de règlements partagés par l'ensemble des 10 parcs nationaux. Ce dispositif transparent, gage de qualité, renforce la confiance des consommateurs envers l'étiquette *Esprit parc national*. En quête de valeurs ou simplement soucieux de l'impact de leur consommation sur l'environnement, les consommateurs ont l'assurance d'un produit en adéquation avec ces principes.

A ce jour, le déploiement de la marque concerne une quinzaine de catégories de produits ou de services. Parmi elles, l'artisanat, les sorties touristiques accompagnées, les restaurants, les séjours,... et côté produits agro-alimentaires, la marque *Esprit parc national* c'est du miel, de la viande, des produits laitiers, des confitures, des jus de fruit, et dernièrement, du vin.



Le 500<sup>ème</sup> produit ayant effectivement reçu la marque *Esprit parc national* est issu de la production du Domaine des Lèbres, vignoble du Parc national des Cévennes. Les vins produits ont pu bénéficier de la reconnaissance *Esprit parc national* grâce à l'approche qualitative du vigneron. Autodidacte, diplômé de droit et d'histoire de l'art, Sébastien Strohl de Pouzols explique ses motivations à rejoindre la marque « *Ma famille qui a acquis en 1799 le château des Lèbres est une famille cévenole, protestante, originaire des Cévennes. Afin de préserver le terroir qui m'a été légué, j'ai souhaité m'inscrire dans une dynamique d'agriculture biologique et durable. De ce fait, avec la marque, je peux affirmer mon attachement à la terre du Parc national des Cévennes et valoriser ma démarche* ».

Pour télécharger le dossier de presse de la marque Esprit parc national :

[www.espritparcnational.com/presse](http://www.espritparcnational.com/presse)

**Pour plus d'informations :**

[www.espritparcnational.com](http://www.espritparcnational.com)

[www.facebook.com/espritparcnational](https://www.facebook.com/espritparcnational)

**A propos des Parcs nationaux de France :** Les 10 parcs nationaux de France - la Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, les Ecrins, le Mercantour, la Guadeloupe, La Réunion, la Guyane et les Calanques - sont des espaces naturels protégés riches de paysages exceptionnels qui abritent une faune et une flore remarquables. Espaces de vie et de ressourcement pour l'homme, ils sont un atout majeur pour la France en matière d'étude et d'observation des milieux, mais aussi en termes d'accueil du public et de pédagogie de l'environnement et du développement durable. Ce travail de sentinelle, porté avec passion depuis plus d'un demi-siècle doit être valorisé et partagé plus largement avec tous les acteurs de la protection de la nature, mais aussi les citoyens. **C'est le sens de leur rattachement à la nouvelle Agence française pour la biodiversité (AFB), et de l'intégration à celle-ci de Parcs nationaux de France, leur établissement fédérateur.**

**A propos de l'Agence française pour la biodiversité :** L'Agence Française pour la Biodiversité est un établissement public du Ministère de la Transition écologique et solidaire. Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017, elle regroupe désormais l'Agence des aires marines protégées, l'Atelier technique des espaces naturels, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et Parcs nationaux de France.

Elle exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

#### **CONTACTS PRESSE**

**Gestion de la marque :**

Laurence Chabanis

04 67 41 67 54 - 06 44 28 37 12

[laurence.chabanis@afbiodiversite.fr](mailto:laurence.chabanis@afbiodiversite.fr)

**Communication :**

Stephan Corporon

04 67 41 82 13 - 06 73 85 21 04

[stephan.corporon@afbiodiversite.fr](mailto:stephan.corporon@afbiodiversite.fr)